



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 84194

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation au sujet du tourisme lié au cinéma. En effet, il apparaît que ce type de tourisme constitue une manne financière importante pour la France et c'est à ce titre que le Gouvernement a fait passer une loi permettant de concéder des avantages fiscaux pour que des films étrangers soient tournés en France. Le Royaume-uni s'est également lancé dans la promotion de ce type de tourisme avec un service gouvernemental chargé d'informer les vacanciers des lieux à voir. C'est pourquoi il lui demande si le ministère du tourisme a mis en place des structures de ce type pour attirer les touristes qui, faute d'information, pourraient se tourner notamment vers ce tourisme anglais.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84194

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7736

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)